L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 JUILLET 1872. | 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI MATIN, 4 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Vincent & Co., aux Nos 67 et 69 de la rue de la Douane, — Marchandises sèches désagréables et commerciales : nattes blanches à la commune.

Par Hoffman, Martin & Co., au No 32 de la rue de Chartres — Limonite de monument, chaises de bois noyetter, linge de cheminée.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, VENDREDI.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse d'Encan de Lewis, rue St-Louis — Un terrain dans le Troisième District, formant l'angle des rues Urquhart et Port, et un autre terrain au faubourg Trémé, borné par le Chemin de Bayou, les rues des Urselines, Robertson et Villere.

Par Voorhies, Agnier & Co., à leur salle d'encan, No 8 de la rue de la Vieille-Levée—400 cannes de belles Chaussures pour dames, messieurs, garçons, jeunes gens et enfants.

Les Ordonnances de Juillet.

Lorsque Charles X, roi de France et de Navarre, lança les décrets connus sous le nom d'ordonnances de Juillet, il ne croyait pas, assurément, qu'il aurait à prendre, peu de jours après, le chemin de l'exil et qu'cette tentative de coup d'état lui coûterait sa couronne.

Les gens qui, de par la grâce de Warmouth, gaspillent, sous prétexte d'administration, les ressources présentes et futures de la ville, habitués à compter sur la pusillanimité et la patience de cette population, s'imaginent aisément que leur est permis, et ils viennent de voter leurs petites ordonnances de juillet tout comme Charles X. Ces *bourbons*—nous reprenons le mot abandonné par le maire Flanders, — auront peut-être, pas pour effet, d'amener un soulèvement immédiat de la population ni le branchage des coupables—les remèdes héroïques ne sont pas dans nos mœurs ; mais il en sera pris note par les électeurs qui s'empresseront, en novembre prochain, de donner un démenti à M. Shaw, en envoyant siéger au Conseil des successeurs " qui ne penseront pas comme les administrateurs actuels ".

On a vu, par le compte-rendu de la séance de mardi que nous avons publié hier, avec quel sans façon MM. Shaw, Walton, Romano, Cockrem et Remick ont traité l'opposition du maire qui—rendons-lui justice—continue à défendre les intérêts de la ville sans se laisser décourager par les insuccès.

Le Conseil a passé d'abord, nonobstant le veto du maire, l'ordonnance votée la semaine dernière, et qui adjuge à J. J. O'Hara la construction d'un revêtement en bois pour la levée de protection du lac.

Cette affaire est un des appendices de la grande escroquerie du drainage, consacrée et une fois et ratifiée par le Conseil après la première tentative d'opposition, caractérisée par un énergique mémoire de M. Shaw lui-même.

M. O'Hara est, si nous ne nous trompons, un ex-législateur, soutien de Warmouth. On sait que le gouverneur a 200 actions dans la Compagnie du canal du golfe du Mexique qui a obtenu le fameux contrat pour les travaux de drainage et la construction de la levée de protection.

On ne sait pas encore si la levée sera construite dans le lac ou sur terre ; mais les administrateurs sont si pressés qu'ils octroient à l'avance le contrat pour la revêtement en bois.

Voici le secret, de cette ordonnance, il consiste en même temps la clef des deux autres.

Il faut de l'argent à la coterie Warmouth pour manipuler les élections, beaucoup d'argent. De là tous ces contrats, ces ponts de pavage, pour la levée de protection, de l'application des bills de conversion des dettes de l'Etat et de la ville, conversion qui permettra à certaines privilégiés de réaliser de gros profits, et de mettre à même de contribuer largement au fonds électoral.

L'Etat, la ville, les contribuables paient les frais de cette guerre. C'est odieux, c'est monstrueux, mais c'est comme ça.

Plus tous ces contrats permettent d'occuper quelques milliers de journaliers qui, sans se rendre compte si la pinstre qu'on leur fera gagner en cottera 50 à la ville, se feront influencer en faveur de ceux qui les occuperont.

Le plan politique que nous voyons se développer, chaque jour, est peut-être noirâtre, mais ses auteurs taillent en plein drap sans s'inquiéter de l'énormité de la pinstre à payer par les contribuables.

Quelques mots encore sur l'emprunt des deux millions. On dit : "Voyez quelle magnifique affaire! l'agence fiscale va placer deux millions de la ville à 90 cents à la piastre, tandis qu'on pourrait pas les placer ici à plus de 60 à 70." Nous répondrons à cela : ce sera, en effet, une magnifique affaire pour ceux qui ont acheté des titres de dette flottante à 40, 50 ou 60 cents, de pouvoir les échanger pour des Bons qui vaudront 90, ou de pouvoir être payés en plein par le Trésor de la ville sur le produit de la négociation de ces Bons. Mais ce ne sera pas une magnifique affaire pour la ville qui se trouver délibérée de 1Dix millions de dollars qui ne lui auront rapporté que neuf millions, surtout quand ces neuf millions auront servi à payer des titres qui auraient dû être liquidés à 50 cent. cent. vu leur origine.

L'agence fiscale qui fait cette affaire est la même commencée avant le vote des ordonnances, pourra prétendre qu'elle rendu un service à la ville ; nous paraîtra à croire que c'est un très mauvais service.

La consolidation de la dette flottante serait une très belle mesure en elle-même, si elle était précédée d'une révision scrupuleuse des dettes. Et, si l'administration de la ville passait dans les mains où nous voudrions la voir, nous sommes convaincus que les Bons vaudraient le pair et non

Nous ne connaissons pas tous les détails de l'opération qu'entreprend l'agence fiscale, mais cette opération, dans les circonstances actuelles, nous paraît plus que suspecte. En admettant qu'elle soit opérée régulièrement, elle n'en aura pas moins le même résultat que le bill de conversion de l'Etat, voté de permettre aux privilégiés de certaines ringes d'échanger les titres dépréciés dont ils sont porteurs contre des Bons valant beaucoup plus en contre de l'argent comptant.

La troisième ordonnance votée mardi est celle relative aux Waterworks. Nous avons déjà dit ce que nous en pensions et nous en reparlerons ailleurs.

La précipitation avec laquelle les délégués de M. Warmoth au Conseil ont voté toutes ces ordonnances, indique qu'il y a eu un mot d'ordre de donné et que toutes ces mesures rentrent dans l'exécution d'un plan d'ensemble en rattachant aux projets politiques du maître.

S'il faut juger du zèle des Warmothites pour les intérêts de leur chef, il y a dans la dernière séance du Conseil, de quoi réfléchir ceux qui ont encore quelques illusions à cet égard. Pour notre part, nous n'en avons jamais eu et nous n'avons pas à modifier nos idées sur ce sujet.

LIT CÉRATION. — La librairie Hebert (Cie., rue de Chartres, vient de recevoir les numéros du 13 juin de l'*Illustration*.

PUBLICATIONS. — M. A. Simon, de la librairie cosmopolitaine, passage de la Bourse 94, a reçu "Le Conseille de la Jeune" rédigé par Z. J. Piérart, et différents ouvrages et brochures du même écrivain sur le magnétisme et le spiritualisme.

LE YEAST POWDER (Poudre-Levain) de John S. Dunham, n'a pas d'égal quant à rapport de la pureté et de la force. Essayez-le levain et vous n'en emploierez pas d'autre.

EXCURSION, LE 6 JUILLET. — La Compagnie du Chemin de Fer de la Mile-Orléans, de Mobile et du Texas annonce aujourd'hui dans nos colonnes que jeudi, 4 juillet, le prix des billets pour aller jusqu'à l'est Pascagoula et revenir, ne sera que de DIEUX PIASTRES. Le prix est le même pour toutes les stations intermédiaires. Grâce à cette réduction de prix, qui ne s'applique qu'à la journée du 4, nous pourrons donna voir une foule considérable se rendre sur les bords du lac et de la mer, à l'admirable anniversaire de l'Indépendance des États-Unis.

La machine "Domestic" est la plus des machines à coudre, à point double. Elle se vend au No 102, de la rue du Canal.

Revue des Journaux.

Sous le titre pittoresque " Le chat hors du sac", le *Pionnier* prend beaucoup de peine pour démontrer, à l'aide de citations empruntées au *Sparta Rural Times* et au *Ouachita Telegraph*, une chose qui n'a jamais fait doute, c'est que Warmouth avait des amis et des alliés dans la Convention démocratique. Mais les récriminations sur le passé ne servent à rien ; la question est d'savoir quels sont les candidats de la démocratie. Ces candidats sont jusqu'à présent ceux qui ont été choisis par la Convention. Le bruit, suivant lequel ces candidats auraient reçu leurs démissions au comité central n'est pas exact, pas plus que celui d'après lequel les chefs du parti démocrate et ceux du parti libéral seraient d'accord pour placer Warmouth à la tête de leurs candidats. M. McEnery est toujours candidat démocrate aux fonctions de gouverneur. Quant à une entente entre les Démocrates et les Réformistes, elle sera facile à effectuer, surtout si les Réformistes se montrent préalablement d'accord, et si certains d'entr'eux renoncent à chercher des alliés dans le parti de Grant.

"Greeley et Brown", "à bas Grant", tel est le résumé de toute la page éditoriale du *Times*. Des ordonnances de juillet adoptées par le Conseil, avant hier, il n'en est pas question. Notre confrère avait d'ailleurs, approuvé à l'avance l'emprunt des Dix millions, et ses opinions sur l'affaire du drainage et de la levée ne lui permettent pas de critiquer un détail comme celui du revêtement en bois. Quant à l'ordonnance des Waterworks, pas un traître mot dans le *Times*. Du moment où notre confrère consulte une position avec les républicains libéraux, il ne peut pas reprocher à MM. Shaw, Cockrem et autres d'être trop libéraux ; dans la disposition qu'ils font des ressources de la ville.

—"Qu'étaient jadis les démocrates en Louisiane ? Tout. —Que sont-ils aujourd'hui ? Rien. — Qu'étaient les républicains libéraux il y a trois mois ? Rien. —Que sont-ils aujourd'hui ? Tout."

Sur ce thème, imité du mot de Sieyès sur le Tiers Etat, le *Republican* brode une dissertation pour prouver que les démocrates, qui ne sont plus rien, doivent s'allier aux républicains libéraux, qui sont tout puissants. A l'en croire, ces derniers sont plus réformistes que les premiers. Cette prétention se conciliera difficilement avec la condition que le *Republican* met à une alliance avec les démocrates.

" Les démocrates, dit l'organe de Warmouth, ne peuvent gagner notre appui qu'en *adhérant à ce qui a été fait*."

Alors, quelle réforme y a-t-il à espérer, s'il faut adhérer à toutes les dettes créées, à tous les monopoles établis, à tous les contrats onéreux conclus, bref, à tout ce qui a ruiné l'Etat et fait monter les taxes à des taux inconnus dans le Nouveau monde dans l'Ancien Monde ? Adhérer à ce qui a été fait, c'est consentir à payer 5 00 de taxes cette année et un peu plus de 7 00 l'année prochaine.

Le *Republican*, tout en se faisant l'apôtre du nouveau parti, des républicains libéraux, n'en reste pas moins l'organe du parti "républicain régulier". Ainsi, après avoir adressé aux démocrates ses arguments les plus persuasifs en faveur d'une coopération avec les républicains libéraux, il passe à un autre genre d'exercice et cherche à prouver aux irréguliers de la Douane qu'ils ont en tort de traiter aussi dédaigneusement, dans le choix des candidats, les républicains réguliers (Pinchback, Campbell & Co.) qui ont, prétend-il, 40,000 électeurs à leur suite. Si la Douane et les démocrates n'entendent pas raison, les libéraux et les réguliers n'ont qu'à se réunir et ils présenteront au peuple des candidats qui balaieront tout devant eux. Qu'on se le dise !

Le *National Republican* se lamente sur les scissions qui menacent l'intégrité de son parti, et il cherche à retenir les noirs sous la bannière de la Douane avec des théories fallacieuses du genre de celle-ci :

" Il n'y a pas deux partis, l'un républicain de couleur ou blanc ; observez l'ordre ! qui ne sache quelle succès du parti démocrate ne signifie ostracisme social et mort politique.

Que les républicains blancs soient chassés de l'Etat, et les noirs seront bientôt réduits à un état de dégradation. Nous savons tous cela, et pour empêcher une catastrophe aussi terrible, nous nous proposons de rester unis."

Il y a quatre ans, on disait aux noirs " si les démocrates triomphent, les nègres seront réduits en esclavage." Aujourd'hui on dit simplement " les noirs seront réduits à un état de dégradation." Il y a progrès.

La vérité est que s'il n'y avait pas eu de républicains blancs pour égarer les noirs par d'odieux mensonges et les leurrer par des promesses irréalisables, l'antipathie la plus parfaite existerait entre les deux races, comme elle existera le jour où l'Etat sera débarrassé des aventuriers qui se sont servis des noirs comme instruments pour exploiter les blancs à leur profit unique et égoïste.

La question des Alliances.

Nous recevons la lettre suivante qui confirme ce que nous avons dit tant de fois :

St-Martinville, 28 juin 1872.

Monsieur l'Éditeur de l'*Abeille*, N. O.

Monsieur,—Permettez à un démocrate de droite, d'user de la petite tribune dans votre estimable journal, pour protester contre l'alliance qu'on s'efforce de conclure dans votre paroisse entre la maison Warmoth & Co., entrepreneurs de discussions politiques et sociales. Vous savez qu'aujourd'hui on se déclare de tous les côtés qu'on a l'habitude de faire les costumes, qu'on fait tous les programmes, suivant l'effet qu'on veut produire, sans que le fond change pour cela. Il y a démocratie et démocratie.

Je suis avec des centaines d'autres, de ceux qui ont pris abattus par les défaites, de ceux qui ont toujours soutenu l'honneur du parti dans des vues sincères et désintéressées, de ceux qui ont mûri sans succès, après l'intégrité de leurs candidats et la justice de leur cause, que de traiter avec des gens corrompus qui ne sont d'aucun parti, et ne suivent aucun principe.

C'est dire que nous préférons être battus une fois de plus que d'accepter aucune alliance avec Warmoth et de faire aucun compromis avec sa clique.

Nous attendons avec impatience l'assemblée de la Convention de Baltimore, comme notre seul espoir à l'effet de chasser un Président et un vice-Président, avec des candidats d'un plus grand prestige aux yeux du public et au bien général, à la place de ceux qui ont été choisis par la Convention de Cincinnati.

En insérant ma lettre, vous obligerez celui qui a l'honneur d'être votre dévoué,

F. T. B.

Le 4 Juillet.

Nos ateliers devant être fermés aujourd'hui, à l'occasion de la célébration du 4 Juillet, l'*Abeille* ne paraîtra pas demain.

THÉATRE DE L'OPÉRA. —Nous appelons l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la réouverture du théâtre de la rue Bourbon, sur l'annonce que publie M. Canonge dans nos colonnes. Pour ne pas perdre de temps, M. Canonge va partir immédiatement pour France, en laissant à son associé le soin de recueillir de nouvelles souscriptions. Il a son arrivée, une dépêche télégraphique lui apprend que le total des abonnements qui est aujourd'hui de $36,000 va vers, a atteint le chiffre de $70,000, il se mettra immédiatement à l'œuvre pour engager une troupe lyrique et dramatique ; si ce chiffre n'est pas atteint, il n'engagera qu'une troupe dramatique.

GRANDE FOIRE. — Nous avons reçu le programme d'une Grande Foire que les dames d'Algers ont organisée au bénéfice de la nouvelle église catholique. Ce programme se compose de représentations dramatiques, concerts, etc., qui formeront une série de soirées attrayantes du dimanche 7 au dimanche 14 juillet. Nos remerciements à qui de droit pour les invitations précédes à la réunion du journal.

BANQUE NATIONALE D'ÉTAT. — Cette banque vient de déclarer un dividende de cinq pour cent sur les bénéfices des derniers six mois, et ce dividende est payable à partir de lundi, 8 du courant. Voyez l'annonce insérée dans une autre colonne.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. — Nous publions aujourd'hui le premier bilan semestriel de cette banque, daté du 30 juin dernier. Le conseil de direction, dans une séance tenue le 2 juillet, a déclaré un dividende de six et demi pour cent aux actionnaires et de un et demi pour cent aux déposants payable à partir du 15 juin courant.

☞ On ne peut compter à trouver une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 102 rue du Canal, chez M. S. Hadley.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Il n'est impossible de méconnaître l'identité de la jeune femme, noire, disparue dimanche dernier, par la famille, à Greenville. A cet égard, l'enquête du coroner est restée sans résultats. On ignorera sans doute toujours quelle est la cause de la mort. Dans le certificat délivré par lui, nous relevons un fait, qui nous permet de rectifier certain renseignement erroné, donné dans le rapport précédent.

Ce n'est pas dans un lieu désert, que la jeune femme a été saisie par le Lendre mais bien au pied d'un frêne, sans doute elle avait cherché un abri contre la pluie. Elle n'y trouvait à peine depuis une demi-minute, lorsque le fluide électrique l'a frappée mortellement.

Considérée, en recélant certaine point également erronée, les renseignements donnés sur la mort des trois enfants. Hippolyte Maquet, Joseph Maurice et Joseph Gabriel, qui sont péri le même jour, victimes de l'orage. Ils ont été frappés, non dans un bateau sur le bayou, mais sur le pont de l'île, à moitié chemin de la.

Les deux autres garçons qui se trouvaient avec eux, Charles Maquet et Toulet, ont nommé une vive commotion, des effets de laquelle ils sont aujourd'hui entièrement rétablis.

Les morts par accident ont été nombreuses, ces jours-ci. A celles déjà enregistrées, ajoutons les suivantes :

Un jeune garçon de couleur, Victor Giolle, s'est noyé dans le Vieux Bassin, à la hauteur de la rue Dauphine ; et un individu, Jerry —, est tombé accidentellement dans le fleuve, à Algier, et y a trouvé la mort.

On a retrouvé le cadavre de l'inconnu qui, s'étant endormi sur le wharf, dimanche dans l'après-midi, n'est laissé choir à l'eau. L'identité a pu être constatée. La victime est Peter Rooney, employé à la piqueurie de coton de M. Thos. Linn, rue Orange, 36.

Passons à de moins tristes sujets.

Mardi soir, le "*Minerva Hall* réunissait une société d'élite, venue pour assister à la distribution des prix du *Peabody Normal Seminary*.

Pour la seconde fois, depuis la fondation de cette excellente institution, dont l'établissement est dû à la générosité de l'homme de bien qui n'est fait, par un bienfaisance éclairée, un nom illustre entre tous, pour la seconde fois, disons-nous, le *Peabody Normal Seminary* invitait le public à constater la valeur de l'enseignement qu'il donne à ses élèves.

L'épreuve a été concluante. A tous égards, l'institution mérite bien de son fondateur, et doubtit qui mettent au-dessus de toutes choses, dans la vie, les précieux avantages de l'éducation.

Il nous est extrêmement agréable de constater que l'étude de la langue et de la littérature françaises sont au *Peabody Normal Seminary*, l'objet d'un enseignement éclairé. Nous n'en voulons pour preuve que la composition de Mlle B. F., intitulée : *La meilleure méthode pour l'enseignement de la langue française*, et la récitation de deux poésies : *Le Dernier sous* et *Jeanne d'Arc*, que Miss E. G. B. et Miss M. Mc. ont débitées avec une netteté de prononciation remarquable.

Le Dr. J. R. Zehender, président du conseil d'administration du séminaire, l'Hon. T. W. Collens, membre du conseil, et M. D. K. Whitaker, professeur de l'institution, et le Prof. Alexander Dimitry, le doyen du corps enseignant en Louisiane, ont tour à tour, devant l'assemblée sous le charme d'une parole éloquente.

On le voit, les généreuses et intelligentes intentions de Peabody ont été remplies. En le constatant, nous nous faisons un devoir d'en rapporter le mérite à qui de droit : au conseil d'administration du Séminaire, à Mme Shaw, la directrice de la maison, et à l'agent en fond Peabody pour l'Etat de la Louisiane, l'hon. R. M. Lusher, dont la haute expérience et la distinction intellectuelle sont les éléments de la prospérité d'une institution qui a su conquérir si rapidement une place d'élite parmi les établissements d'éducation de la Nouvelle-Orléans.

Avant de quitter le sujet, qu'on nous permis de revenir sur la question de la langue française, dont l'enseignement est l'objet des plus grands soins, au "*Peabody Normal Seminary*."

Bien des gens affirment que l'étude de notre langue est sans utilité. Avec l'ignorance, la passion, et le parti-pris, on ne discute pas. Mais les intérêts ne ferment ainsi si l'oreille à de bons avis, ni les yeux à l'évidence. Or, la langue française n'est pas encore une langue morte, et ne le sera pas de longtemps. Aussi bien, comme langue commerciale, non seulement elle a conservé son importance, mais cette importance s'accroît, chaque jour. Les Anglais, les Allemands le savent bien. Leur exemple est-il sans valeur ? Pour la Nouvelle-Orléans, nées ne voulons apporter nouvelle assertion quelque seule et unique preuve, l'accroissement considérable que, depuis quelques années, ont pris les relations commerciales entre notre place et le Hâvre.

Sans doute, ceci n'importe guère directement aux jeunes et aimables personnes qui suivent les cours du *Peabody Normal Seminary*. Mais ce qui, à leurs yeux, doit avoir quelque valeur, c'est que la française est la langue qu'elles entendront parler dans tous les salons de l'Europe, le jour où elles auront occasion de voyager sur l'Ancien Continent, une langue dont la littérature ne connaît qu'une rivale, la littérature anglaise, et dont les chefs-d'œuvre méritent d'être connus de toutes les personnes qui sentiment d'amour pour le Beau et ont le goût des ornements de l'esprit.

Les Américains du Nord, sur ce chapitre, sont plus éclairés, plus impartiaux, plus intelligents que bien des gens de notre connaissance ayant bégayé leurs premiers mots dans une langue dont ils semblent aujourd'hui faire fi. Dans les Etats du Nord, chaque jeune, les hautes classes considèrent avec raison la connaissance de la langue française comme le complément d'une éducation soignée. Le Courrier des Etats-Unis contenait, ces jours derniers, sur ce sujet, un fort intéressant article, par lequel se sont trouvées confirmées les données que nous possédions personnellement.

Nous reviendrons à l'occasion, sur une matière, dont le lecteur sera, comme nous, apprécier l'intérêt.

Les Cours de jurons ont tous, hier, leur dernière audience. Le thermomètre ayant marqué l'heure des vacances, les magistrats vont prendre quelques mois de repos.

Cependant, il y aura, dans chaque Cour, une audience, par semaine, pour l'expédition des affaires urgentes. Les jours, dit-on, ont l'intention de se concerter et de fixer un même jour pour les séances des différents tribunaux. Plaideurs et avocats trouveraient leur compte à cet arrangement.

Dans notre prochain numéro, il nous sera possible de renseigner exactement le lecteur à cet égard.

Le juge Duvignaud, de la Deuxième Cour de District, vient de rendre son arrêt dans une affaire qui touche à un point de droit civil fort intéressant.

Le 24 mars 1866, en vertu d'un jugement de la Quatrième Cour de District, rendu le 16 août 1866, M. Oscar J. Fortuitl adoptait Marie Emma Fortuitl, fille mineure de feu Henry J. Fortuitl, son frère, et de feu veuve Henry J. Fortuitl, née Mathilde Planchet.

Il y a quelque temps, Mme veuve Fortuitl a adressé une requête à la Deuxième Cour de District, demandant à être confirmée en la qualité de tutrice naturelle de sa fille, et prient ainsi la Cour de nommer un subrogé tuteur.

Par du jour après, M. Oscar J. Fortuitl a intenté une requête devant le même tribunal, à ce jour, pour obtenir la même qualité de tutrice naturelle de sa fille adoptive.

L'arrêt du juge Duvignaud donne gain de cause à Mme veuve Henry J. Fortuitl et déboute M. Oscar J. Fortuitl de sa demande. Par cette décision la mère est confirmée en la qualité de tutrice naturelle et légale de sa fille mineure.

L'arrêt du juge Duvignaud est bien motivé. L'honorable magistrat a même jugé la pétition d'abord chercher des lois à Berlin. Il a rapporté de cette ville un certain article du code prussien, qui donne dans les mêmes termes dans il s'agit en législation. Il est en effet, bien rare qu'on trouve, en Europe, un code qui ne ressemble dans l'article 242 du Code Civil, qui est ainsi conçu :

"L'adoptés restera dans sa famille naturelle, etc."

C'est ainsi qu'hier le 4 Juillet. Une grande date ! Mémorable date dans l'histoire de ce pays et de ce continent, mais aussi dans celle du monde.

A la Nouvelle-Orléans, comme un peu partout, on a pavoisé, on a tiré des pétards, on a bu, on a mangé, on a dansé, on a fait tout ce qui convient en pareille circonstance.

On a assisté à des bals, des pique-niques et des bals-champêtres.

Au Fair-Grounds, et sur le Grand Stand, vu de la Société de Bienfaisance des Cocheurs, tout des bataillons des jeunes filles et les plus populaires de notre ville. Le magnifique pavoisement national donnait de cet endroit un coup d'œil vraiment beau.

Voici le programme : Courses de chevaux, courses à pied de chevaux, jeux divers ; et le soir, feu d'artifice sous la direction du professeur J. Pirtouillet, ex-ministre de pyrotechnie. Cet habile artificier tirera d'ici-bas pièces, dont une qui est inscrite au programme sous ce titre étonnant " Les Châtes du Niagara."

En remontant à la source des invitations que M. Jos. A. Ottomen, son président, nous a adressées en son nom, nous le prions d'agréer tous ses remerciements pour le concert d'un festival qui promet d'être vraiment splendide.

La Loge de l'Etoile Polaire lui a célébrera le 4 juillet par une grande fête champêtre. La aussi, la foule sera nombreuse : et il y aura de bagatelle et de l'entrain.

Le colonel Thomas Scott, le *Rail-Road King* des Etats-Unis, est arrivé hier soir en notre ville. Une réception en son honneur aura lieu au "Cotton Exchange Room", rue Gravier et passage des Variétés, aujourd'hui, à midi. Il sera nécessairement prononcé plusieurs *speeches*.

Le moins intéressant de ces discours ne sera pas celui du colonel Scott, qui prendra pour thème : Le chemin de fer méridional du Pacifique.

INAUGURATION DU CLUB DE CANOTAGE DU BAYOU ST-JEAN.—Une fête élégante et choisie se réunissait hier soir au Bayou St. Jean, en face des Jardins Magnolia, pour assister aux régates ouvertes par le club de canotage du Bayou St. Jean.

Les canotiers, tous jeunes gens du plus de meilleures familles, étaient vêtus en pantalons blancs, chemises blanches à revers garnis de rubans bleus, et de petits chapeaux de paille, à rubans bleus. Les jeunes canots qui ont servi pour la circonstance avaient une forme des plus coquettes ; ils étaient longs, étroits et parfaitement bien équilibrés.

Les jeunes gens qui composaient les deux équipages étaient, pour le *Emma* : Messieurs Day, Musgrove, Kock, Richardson et Cavon ; pour le *Abby* : Messieurs Allard Penieton, J. Baker, G. Walker, Taylor Dendgre et O. Wright. A six heures et demie, le signal du départ a été donné, et aussitôt les canotiers vivant ramenant sur leurs rames, ont fendu les flots verdâtres du Bayou St Jean, avec une rapidité d'autant plus remarquable que le club était formé depuis un mois à peine, les jeunes gens qui le composent n'ont eu encore ni le temps ni le loisir de se familiariser dans l'art de canotage. Pendant quelques minutes, les bateaux se sont presque touchés, et semblaient être attachés l'un à l'autre. Mais le moteur qui le *Abby* a donné contre une pièce de bois qui flottait à fleur d'eau et qui fit un peu de dommage, a été renversé au milieu de l'embarcation par la violence du choc.

Il en est résulté une confusion et un retard de quelques secondes, dont s'est profiter le *Emma* pour gagner la victoire.

Les régates ont duré 15 minutes et demie, pour une distance de 500 mètres.

Nous devons dire, que si les vainqueurs ont été acclamés avec raison par les spectateurs, les vaincus n'en ont pas moins reçu une bonne part des félicitations. Leur défaite est due, en effet, en grande partie, au malheureux accident arrivé à leur bateau.

Nous espérons les voir bientôt lutter sous des auspices plus favorables.

Après les régates, toutes les dames, qui appartenaient en grande partie à la population créole de notre ville, se sont rendues au pavillon du cabinage du Club, pour prendre part à la collation préparée par les galants canotiers du Bayou St-Jean.

En un mot, la fête a été complète, et nous espérons que ce ne sera pas la dernière de la saison.

Nous souhaitons de longs jours de prospérité à messieurs les canotiers du Bayou St-Jean ; et nous souhaitons aussi voir se renouveler souvent ces régates si intéressantes pour notre population.

TEMPÉRATURE.—3 juillet 1872.

Thermomètre de C. Dumaine, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	80	27
12 M.	84	29
3 P. M.	86	30
6 P. M.	86	30

AUTRES DÉTAILS SUR L'AFFAIRE DU BOURG.—Nous lisons dans une correspondance :

La jeune servitrice dans la mansarde de laquelle de Pétrarchin s'est réfugié, a déclaré qu'elle avait cru entendre comme le bruit d'un obus sur le toit, puis qu'elle avait aperçu la tête d'un homme à la fenêtre. Effrayée, dit-elle, il ne rassura en me disant : "Je suis pourvoyeur par ordre du gouvernement, n'aie rien." Il était plus mort que vif.

Ainsi s'explique cet autre aphorisme donné à M. Pétrarchin, " le chevalier Court toute."

Mme Pétrarchin, qui aujourd'hui adresse aux journaux des lettres où elle prend les intérêts de son mari, a commencé par refuser de croire très bonnement du père d'arrêtur Dubourg pour lui demander que les prisonniers qu'il a livrés Canadia.

En endossant cette communication le lieutenant-général Sherridan dit que tous les Indiens sur la réserve sont engagés dans des actes de marauds, et qu'il ne voit de moyen pour les arrêter qu'en dirigeant contre eux les troupes du Fort Sill et de Camp Supply. Il demande au département de la guerre la permission de marcher lui-même et dit que l'idée d'un traité avec les Indiens qui ne sont pas violents de ces chefs Indiens, qui reçoivent des vivres, d'armes et de munitions à la réserve, les parent réfugiés.

Le colonel McKenzie, qui commande le quatrième de cavalerie, dit, dans une lettre datée du Fort Richardson, Texas, que les dépréditions des Indiens deviennent alarmantes et que les incendiaires sont des Kiowas et des Comanches, qui reçoivent les jours des vivres délivrés par l'agent indien pour la rivière Canadia.

Le colonel Sherridan dit que tous les Indiens qui ne sont pas dans la réserve sont coupables de vols et de meurtres, et qu'il ne voit pas d'autre moyen que de les arrêter.

Le général Pope dit qu'il ne craint pas des hostilités généralisées